

Etat d'avancement de la grammaticalisation de *est-ce que*: Deuxième partie ¹

r.druetta@uniurb.it

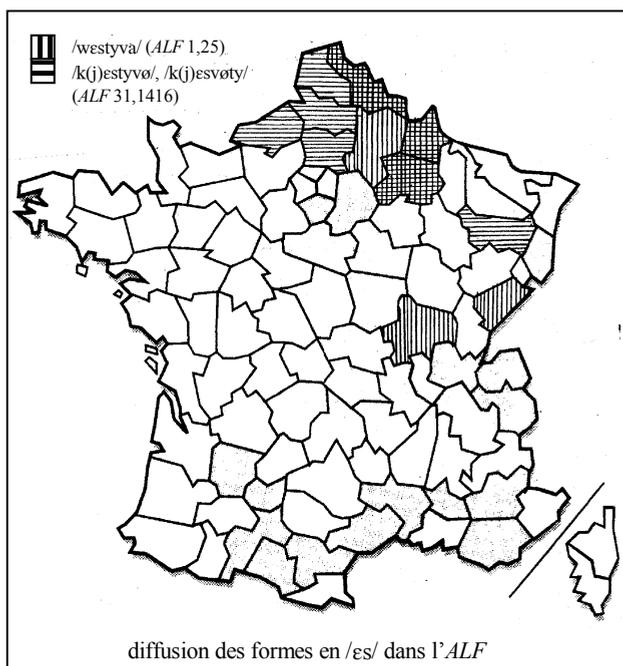
4. ESSAI DE CONFRONTATION AVEC LES CARTES DE L'ALF

Les formes qui ont été étudiées jusqu'ici représentent, il est évident, un ensemble marginal dans le système interrogatif, d'autant plus difficile à décrire que le phénomène est généralement passé sous silence et par les grammairiens, qui ont vite fait d'écarter cette forme, imputée à une erreur de performance, sans retombées sur la compétence, et par les écrivains désireux de faire dans la langue parlée, qui préfèrent des formes plus répandues ou mieux décrites, et généralement stéréotypées, pour leurs personnages. Pour la question, on citera volontiers le morphème postverbal *ti* (*y vient ti ou y vient ti pas?*), ou l'aphérèse du / ϵ /, voire du groupe *est-ce* (*ousqu'y va?*; *quand qu' tu r'viens?*) etc. Toutefois, on peut trouver des traces de notre morphème interrogatif dans des travaux scientifiques ayant signalé la forme sans en faire l'objet d'une étude plus approfondie, et il est capital de confronter nos données avec celles-ci. Les seuls textes qui mentionnent le morphème interrogatif / ϵ s/ sont, à notre connaissance et mis à part l'étude de Foulet dont nous avons déjà parlé, les cartes de l'*Atlas Linguistique de la France* (désormais: *ALF*) consacrées à des énoncés interrogatifs. Plus particulièrement, ce morphème apparaît dans les cartes 1,25 (*où vas-tu?*) ² et 31,1416 (*qui veux-tu que ce soit?*).

¹ La première partie de cet article a été publiée dans le numéro 2/2002 de *Linguae* ϵ .

² Cette carte a été étudiée dans le détail par Tuaillon (1975).

Dans les deux cas, la distribution des formes apocopées se concentre dans la zone nord-est de la France, dans une bande allant du Nord-Pas-de-Calais jusqu'à la Franche Comté: plus en détail, l'extension de la forme /westyva/³ concerne le Nord, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, le Doubs ainsi que la Saône-et-Loire, tandis que les formes /k(j)estyvø/ et sa variante /k(j)esvøty/ sont attestées dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine Maritime, l'Oise, les Ardennes, la Marne, les Vosges, comme le montre la carte ci-dessous:



Ce regroupement géographique assez homogène, au nord-est de la zone d'oïl, montre assez précisément les endroits où cette forme a commencé à être utilisée et d'où elle s'est répandue à toute la France, puisqu'à l'heure actuelle les réponses des interviewés prouvent que ce morphème est utilisé assez

³ Nous avons préféré utiliser une transcription phonétique moyenne qui a l'avantage de réunir les différentes variantes recueillies par Gilliéron, sans avoir à les reproduire dans le détail.

uniformément dans l'ensemble du pays, et tout particulièrement dans la zone d'oc, dont les dialectes, comme le montre l'ALF, étaient a priori réfractaires au morphème /esk/. Nos relevés de corpus, en effet, se basent majoritairement sur des productions de locuteurs méridionaux et nos exemples littéraires aussi sont constitués pour l'essentiel à partir des romans de Jean-Claude Izzo, écrivain marseillais mettant en scène des personnages marseillais "pure souche" ⁴.

C'est ainsi qu'une innovation assez marginale, du point de vue des contextes d'emploi (pas d'attestations en question totale dans l'ALF), aussi bien que du point de vue diatopique (diffusion limitée aux régions nord-orientales), et destinée à priori à la disparition sous la pression de la norme scolaire et médiatique, a au contraire gardé toute sa vitalité et que, un siècle plus tard, elle s'est répandue à l'ensemble de la francophonie européenne ⁵.

Autre fait remarquable, les cartes de l'ALF témoignent de l'utilisation du morphème /es/ avec des proformes autres que l'inanimé *que*, ce qui élimine le soupçon éventuel que l'apocope ne concerne que la forme longue, lexicalisée, de l'interrogatif inanimé *qu'est-ce que*. De même, Foulet (1921:320) signale qu'on "entend" l'apocope non seulement avec *que*, mais également avec *quand*, *combien*, *comment*, *pourquoi*:

qu'est-ce tu veux?
combien est-ce tu as perdu?
quand est-ce vous partirez pour Versailles?
comment est-ce vous faites ça?
pourquoi est-ce vous riez si fort?

En comparant ces données relatives au début du XX^e siècle avec les résultats de notre enquête, un siècle plus tard, il faut sans doute reconnaître l'ancienneté du tour ⁶, mais aussi son extrême difficulté à se stabiliser comme

⁴ Ces données factuelles sur la diffusion de /es/ dans le Sud de la France sont confirmées par le grand nombre de réponses positives données par des interviewés méridionaux au questionnaire.

⁵ Les réponses de locuteurs belges à ce sujet sont le prouvent clairement, qui reconnaissent souvent une plus grande légitimité à des énoncés généralement rejetés par des locuteurs d'autres régions. Ceci n'a rien d'étonnant, si l'on considère que la Belgique est territorialement contiguë des régions où la forme /es/ s'est développée.

⁶ L'ancienneté de la forme courte est également témoignée par des exemples littéraires cités par Grevisse (1993¹³, § 390), qui propose deux exemples du début du XX^e siècle: "*Qu'est-ce tu fous dans le civil?*" (R. Benjamin, *Gaspard*, 1915) et "*Qu'es' tu bois?*" (F. Carco, *Jésus-la-Caille*, 1914: III,2).

morphème interrogatif à part entière, utilisable à la place de /esk/ dans tous les contextes où celui-ci est possible⁷: apparemment plus libre au début qu'à la fin du siècle, la réduction progressive des contextes d'occurrence de /es/ semble lié au recul d'/esk/ et à son utilisation presque exclusive avec *que* inanimé.

5. /es/ ET LA GRAMMATICALISATION DE /esk/

Nous avons postulé dès le début que les différentes attestations de /es/ dans les énoncés interrogatifs, loin d'être des erreurs de performance, étaient plutôt à considérer comme une preuve supplémentaire de la grammaticalisation du marqueur interrogatif /esk/. Il nous semble en effet que l'évolution diachronique de celui-ci suit les étapes du processus de grammaticalisation, telles que les spécialistes sont convenus de les décrire (cf. Melis, Desmet 1998:18):

discours	syntaxe	morphologie	morphologie
		concaténative	par fusion
juxtaposition >	syntactisation >	morphologisation >	fusion > chute

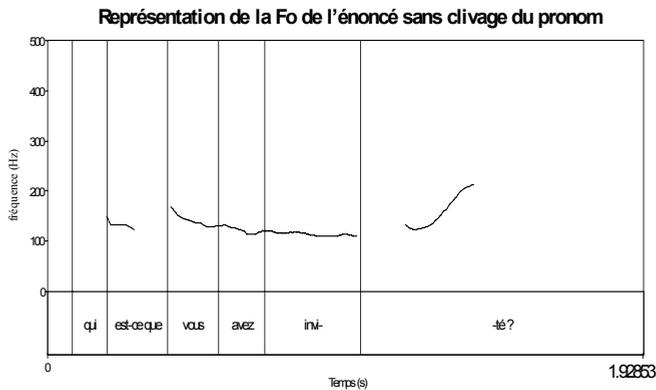
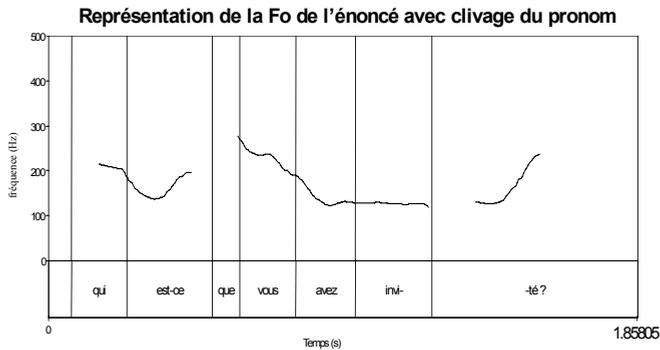
C'est en effet au Moyen-Âge que l'on a commencé à utiliser *est-ce que* avec l'intention d'appuyer la question sur l'identité (le verbe interrogé est *être*, pas celui de la relative introduite par *que*) [étape de la juxtaposition]; progressivement, l'interrogation se déplace sur le verbe de la proposition introduite par *que*, alors que le groupe /esk/ assume la fonction syntaxique de dispositif de clivage [étape de la syntactisation]. Très tôt, toutefois, la stabilité du syntagme *est-ce que* (on peut insérer des éléments entre *ce* et *que*, mais on a rarement recours à ce procédé) détermine le figement du verbe (temps, mode et personne); ce figement est déjà accompli à l'époque de Vaugelas, qui le signale comme étant la règle [étape de la morphologisation]. C'est cette forme figée, à la prononciation liée, devenue inanalysable⁸ [étape de la fusion] qui subit les aphèreses (/kãsktyvjẽ/) et les apocopes (/kestyfe/) auxquelles nous nous intéressons ici [étape de la chute].

⁷ À l'exception des cas où le morphème sujet *-i* s'agglutine au *que*, ce qui empêche l'apocope.

⁸ Cf. *infra*, au point 3) de ce paragraphe, l'analyse de la phrase de Pascal.

Il convient de compléter cette reconstruction diachronique très succincte par un examen plus détaillé de certaines particularités d'*est-ce que*, observées en synchronie et en diachronie, qui constituent autant d'indices en faveur de la grammaticalisation:

- 1) L'existence en synchronie de deux types prosodiquement et syntaxiquement distincts d'*est-ce que*: l'un qui est séparable (on peut introduire une pause ou un élément lexical entre *est-ce* et *que*), l'autre qui ne l'est pas. Nous reproduisons dans les grilles prosodiques ci-dessous la fréquence fondamentale associée à ces deux types interrogatifs:



On peut remarquer que, dans le premier cas, le profil prosodique est beaucoup plus varié (forte montée de la Fo sur *est-ce* et sur la finale d'énoncé), tandis que dans le deuxième la prosodie est plus monotone, pratique-

ment sans montée de la Fo sur *est-ce* et avec une seule montée finale indiquant la modalité interrogative de l'énoncé. Le premier type prosodique, avec un allongement sur /*es*/ qui sépare les deux éléments du dispositif clivé, est compatible avec l'insertion d'une pause ainsi que d'éléments lexicaux entre *est-ce* et *que*:

qui est-ce donc que vous avez invité?
où est-ce encore qu'il est passé?
quand est-ce # qu'il va arriver?

Cette séparation, qu'elle soit uniquement prosodique ou bien qu'elle comporte également du lexique, correspond parfaitement à la structure en deux parties du dispositif clivé *c'est ... que*, et la question focalise la première partie. En effet on peut reconnaître dans le contour prosodique les caractéristiques identifiées par Rialland et al. (2002) pour les propositions clivées comportant un "focus" et un "post-focus": un intonème conclusif à la fin de la partie focalisée (ici, c'est un ton haut correspondant à la modalité interrogative à la fin de *qui est-ce*); un accord intonatif comportant une copie de l'intonème conclusif à la fin de l'énoncé, généralement caractérisé par une réduction de registre (l'intonème interrogatif sur la dernière syllabe de *invité* réplique en effet celui qui affecte le focus, avec une diminution de la fréquence maximum d'environ 30 Hz)⁹.

Cette structure n'est pas grammaticalisée: en effet le verbe *être* peut varier en temps, en mode et en personne¹⁰:

qui serait-ce que tu veux me présenter?
où était-ce précisément qu'il aimait déjeuner?
seraient-ce tes parents que j'ai rencontrés hier?

Le deuxième type prosodique, en revanche, forme un bloc unique, sans allongement sur /*es*/; ses éléments ne peuvent être séparés ni par une pause ni par l'insertion d'un élément lexical¹¹, et le verbe *être* est invariable. Il y a un seul intonème interrogatif, qui coïncide avec la fin de l'énoncé: cette configuration prosodique est incompatible avec la possibilité, pour le

⁹ Cf. Rialland et al. (2002, § 2). Les analyses prosodiques ont été effectuées avec le logiciel PRAAT.

¹⁰ La variation est cependant limitée: cf Blanche-Benveniste et al. (1990:59)

¹¹ Cf. Obenauer (1976:330-4), qui utilise cet argument pour démontrer la lexicalisation de *qu'est-ce que*.

syntagme *est-ce que*, de focaliser le pronom, ce qui revient à dire que dans ces énoncés il ne fonctionne pas comme cliveur. C'est le résultat de la grammaticalisation, qui a figé les éléments et qui a transformé ce dispositif syntaxique en un morphème de la modalité interrogative, sans aucune implication sur la structure informative de l'énoncé, contrairement au premier type prosodique analysé.

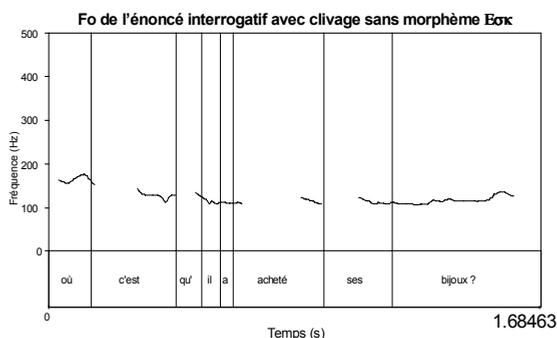
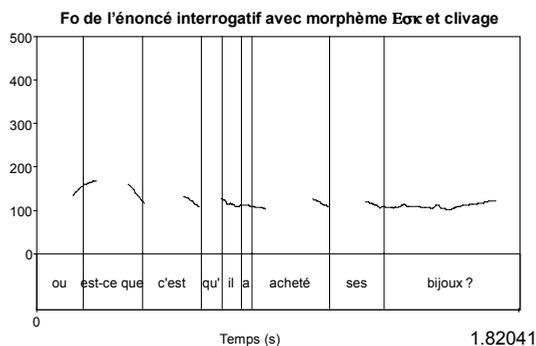
Il est important de souligner que ces deux types, quoique homonymes, ne sont pas du tout superposables, puisque leurs propriétés formelles sont différentes. En effet, seul le morphème grammaticalisé peut subir l'apocope ou l'aphérèse, tandis que le dispositif de clivage, lui, ne le peut en aucun cas.

2) les énoncés où /esk/ s'applique à des propositions comportant un clivage:

où est-ce que c'est qu'il a acheté ses bijoux?
quand est-ce que c'est qu'il viendra enfin nous rendre visite?

Ces énoncés sont généralement condamnés comme redondants, en raison de la double occurrence d'un dispositif de clivage¹². En fait, il n'y a pas de redondance, puisque le syntagme *est-ce que*, sous l'effet de la grammaticalisation, s'est vidé de sa fonction syntaxique et sémantique originelle; c'est ainsi qu'il change de catégorie et qu'il se réduit à un simple morphème interrogatif (c'est d'ailleurs pour cette raison que nous préférons utiliser sa transcription phonétique, qui met en évidence l'unité du morphème ainsi que l'opacité de ses éléments). On peut en effet remarquer que, lorsqu'on supprime ce morphème, l'énoncé reste acceptable et qu'en outre il ne change pas de prosodie, ce qui montre bien que dans ce cas c'est la forme progressive qui réalise le clivage, tandis que la forme rétrogradée s'est spécialisée dans le marquage segmental de la modalité de phrase.

¹² Cf., à titre d'exemple, Le Goffic (1993:117). Grevisse (1993¹³:§ 390) l'appelle "double introducteur" et souligne que, en dépit de son usage, réservé "à la langue parlée familière", cette locution est pourtant ancienne, ce dont témoignent des exemples puisés dans une farce du XVI^e siècle et dans *Le malade imaginaire* de Molière.



En outre, quoique condamnée par les puristes, la suite /*Èsk*/ + *c'est que* est parfaitement grammaticale et elle est utilisée couramment par un grand nombre de locuteurs, alors que l'utilisation de deux formes progressives est refusée par la quasi-totalité des locuteurs:

? *c'est où que c'est qu'il a acheté ses bijoux?*

Cette différence d'utilisation et d'acceptabilité entre la forme rétrogradée et la forme progressive ne peut s'expliquer autrement que par le changement de statut de la forme rétrogradée, qui s'est progressivement spécialisée dans le marquage de la modalité interrogative¹³, au détriment de ses fonctions

¹³ Et exclamative aussi, bien entendu. On pourrait même dire que le morphème /*Èsk*/ est un marqueur de modalité non assertive, à condition de classer la modalité

syntaxiques primitives, ce qui s'est traduit dans l'invariabilité du temps verbal d'abord et, ensuite, dans la morphologisation de ce qui était au départ une structure syntaxique libre.

- 3) Grevisse, dans la section historique du paragraphe très riche qu'il consacre à *est-ce que* (§ 389, Hist.), affirme qu'autrefois:

quand deux interrogations sont jointes par une conjonction de coordination, si la première est introduite par *est-ce que*, la seconde pouvait l'être seulement par *que*: + *Est-ce que cette créance est peu importante et QUE vous abandonnez à la liberté des hommes de croire que la grâce efficace est nécessaire ou non?* (Pascal, *Provinciales*, II, in Grevisse 1993¹³:609)

L'apparition du deuxième *que* dans cet exemple peut en réalité recevoir deux explications différentes: soit il y a une seule question par rétrogradation (*est-ce*) avec deux complétives coordonnées, soit il y a deux questions et le marqueur *est-ce que* est assimilé aux conjonctions de subordination, qui sont reprises par le seul connecteur *que* pour en éviter la répétition complète dans une suite de propositions coordonnées.

Or, dans le premier cas, Grevisse s'est trompé¹⁴, puisque ce n'est pas le marqueur *est-ce que* qui est en cause ici, mais simplement une question par rétrogradation sur le verbe *être* suivie de deux complétives coordonnées, pour lesquelles la langue actuelle se comporte de la même manière que Pascal. L'analyse de Grevisse, dans ce cas, ne fait que projeter le statut morphologique actuel d'*est-ce que* sur une construction homonyme mais structurellement différente.

Dans le deuxième cas, en revanche, cette phrase de Pascal montre bien l'action de la grammaticalisation sur le statut d'*est-ce que* déjà au XVII^e siècle¹⁵. En effet, la reprise d'*est-ce que* par le connecteur *que* montre que cette locution, de plus en plus inanalysée et inanalysable, a été insérée dans le paradigme des locutions conjonctives, sans doute en raison du *que* final, et que, par conséquent, on lui applique les mêmes règles qu'à celles-ci. C'est

injonctive comme un sous-groupe de la modalité assertive elle-même.

¹⁴ Nous ne sommes pas de cet avis mais, en l'absence de documents sonores permettant de connaître la prosodie que l'auteur aurait associée au premier *est-ce que*, il nous faut considérer cette possibilité.

¹⁵ Ce qui est en accord avec les remarques de Vaugelas, à peu près dans les mêmes années (les *Remarques* paraissent en 1647, les *Provinciales* dix ans plus tard) sur l'invariabilité du verbe dans *est-ce que*. Ces deux éléments (invariabilité du verbe et reprise d'*est-ce que* par le simple *que*) témoignent également du figement de la locution.

ainsi que, dès cette époque, /esk/ est ressenti comme un marqueur morphologique s'appliquant à une proposition par l'intermédiaire du connecteur *que*. De nos jours, toutefois, le figement a atteint un élément supplémentaire: il ne se limite plus seulement au bloc V-S (*est-ce*) et il comprend également le connecteur, si bien que la coordination de deux interrogatives en *est-ce que* ne peut plus se limiter au connecteur *que*: elle implique la répétition totale du morphème¹⁶, puisqu'il est impossible d'isoler des éléments fonctionnellement distincts¹⁷, qui permettraient éventuellement une reprise partielle.

- 4) La coexistence d'autres types de réductions phonétiques d'*est-ce que*. L'apocope du *que* final que nous avons étudiée n'est pas le seul phénomène d'érosion phonétique; nous avons souvent cité l'aphérèse, qui est souvent exploitée par les romanciers, et par conséquent citée par les linguistes:

oùsque t'es? (Maupassant, *Contes*, Sabots)

Quance qui vient, M. Renaud? (Willy et Colette, *Claudine en ménage*, p. 217)

Ce que c'est des métiers à se servir d'un couteau? (Dorgelès, *Croix de Bois*, X)¹⁸

Combien (e)st-ce que je vous dois?

Comment (e)st-ce que vous faites ça?¹⁹

Certaines études (Foulet, entre autres) mettent aussi au compte de l'aphérèse les questions où la seule trace du marqueur interrogatif est constituée par le connecteur *que*:

où que tu vas?

À quoi que ça sert? (in Foulet 1921:321-2)

De quoi qu'on cause? (Queneau, *Zazie dans le métro*, VIII)

De quel régiment que vous êtes, vous autres? (Duhamel, *civilisation*, L.D. p. 54)

Qui qui vous a éreintés comme ça? (R. Benjamin, *Gaspard*, III)²⁰

¹⁶ Celle-ci n'a pas un caractère obligatoire, toutefois, et on peut trouver deux interrogatives coordonnées dont la première est introduite par *est-ce que* et la deuxième n'a pas de marqueur interrogatif segmental. Ceci est particulièrement vrai pour la conjonction ou des questions alternatives: *est-ce que vous participerez à cette compétition ou vous préférez vous préparer aux championnats européens?*

¹⁷ À moins qu'on n'utilise le clivage rétrogradé homonyme de ce morphème, qui est prosodiquement reconnaissable.

¹⁸ L'ensemble de ces exemples se trouvent dans Grevisse (1993¹³:609).

¹⁹ Ces exemples se trouvent dans Foulet (1921:319).

²⁰ Exemples de Grevisse (1993¹³:609).

Nous préférons cependant être plus prudents sur cette dernière forme: attestée depuis le Moyen-Âge, elle correspond à un emploi très répandu du connecteur *que* pour insérer une proforme ou un autre élément dans la phrase nucléaire, comme on peut le voir dans les propositions concessives du type *où que vous alliez, quoi qu'il fasse, qui que ce soit* etc. L'explication de l'aphérèse reste tout à fait valable, mais nous ne retiendrons pas cet argument pour notre démonstration, tant que nous ne disposerons pas d'autres éléments permettant de trancher sur la nature du marquage interrogatif par *que* seul.

Quoi qu'il en soit de ce dernier marqueur, toutefois, l'érosion phonétique du /ε/ initial ou du /k(ə)/ final représente une indication sûre du figement du groupe: si chacun des éléments était indépendant, en effet, la chute serait très difficile, étant donné qu'elle déterminerait la perte d'éléments essentiels à la compréhension de la structure syntaxique et, par conséquent, du sens. En revanche, s'agissant d'un groupe hautement prévisible, du fait de sa manifestation toujours identique (c'est l'un des symptômes de la grammaticalisation), il est assez normal qu'un de ses phonèmes puisse tomber: le contexte et la prévisibilité du marqueur suffisent à reconstituer la partie qui manque. En outre, les parties qui tombent (généralement le verbe *est* pour l'aphérèse et le connecteur *que* pour l'apocope) jouent un rôle syntaxique capital dans le dispositif de clivage, alors qu'elles n'ont plus aucune fonction syntaxique à l'intérieur du nouveau morphème /εsk/. Sous cet aspect, l'apocope est encore plus significative, car elle supprime un élément (le connecteur *que*) qui est censé assurer l'insertion du constituant clivé dans la phrase nucléaire. Théoriquement, c'est le seul élément qui ne devrait jamais tomber, comme semblent le prouver les énoncés où *est-ce que* est réduit à *que* (*où que tu vas?*, p. ex., cité plus haut). Cependant, nous avons montré que cet élément peut tomber dans des questions comme *qu'est-ce tu fais?*, *où est-ce tu vas?*, *qu'est-ce il se passe?* etc. Cette chute n'a rien à voir avec des facilités de prononciation, comme dans le cas du /l/ du clitique *il* devant consonne, car elle n'est pas conditionnée par le contexte phonétique, puisqu'on trouve également des sujets à initiale vocalique ou consonantique après /εs/:

- qu'est-ce il attend ? (BELLE DE MAI 53,2)
- et qu'est-ce on a après? (BELLE DE MAI 65,9)
- qu'est-ce vous avez pas fait comme d'habitude? (BASKET 3, 5)
- tu sais pas qu'est-ce ça veut dire hein? (ARGOTA 43,10)
- qu'est-ce tu veux dire? (PUGET2VI 24,13-14)

En réalité, la chute de ce phonème n'est possible que parce que le groupe *est-ce que* s'est progressivement grammaticalisé, passant du statut de dispositif syntaxique à celui de morphème figé, opaque et pouvant éventuellement être abrégé. Peu importe, de ce point de vue, que la réduction s'opère par analogie avec d'autres formes, assez fréquentes, de rétrogradation du pronom démonstratif après le verbe *être* (*qu'est-ce?*, *qu'est-ce à dire?*, *qui est-ce?*, *est-ce toi?* etc.): même dans cette hypothèse, ce fait témoigne que les locuteurs sont désormais incapables d'analyser la formule et qu'ils l'assimilent à d'autres structures qui sont probablement tout aussi opaques.

6. CONCLUSION

Les analyses du paragraphe précédent, étayant le statut grammaticalisé du morphème *est-ce que*, nous fournissent un cadre syntaxique assez clair, à l'intérieur duquel les différentes attestations de la forme /ɛs/ se justifient parfaitement comme l'un des aboutissements possibles du processus de grammaticalisation (la chute), compatible et cohérent avec les mécanismes généraux de la langue. Cette forme, que nous avons décidé d'étudier en refusant de la classer *a priori* comme une erreur de performance, apparaît donc, au terme de cette étude, comme le résultat et l'indice, tout à la fois, de la grammaticalisation très avancée de *est-ce que* et plus spécialement de la lexicalisation de ce que nous avons appelé "forme longue" de l'inanimé *qu'est-ce que*. La très haute fréquence de l'apocope sur cette forme est en effet la conséquence d'une lexicalisation achevée et absolument nécessaire du point de vue fonctionnel, qui permet de combler les restrictions dues au caractère clitique de la proforme *que*. Par rapport à /ɛsk(ə)/, en outre, le lexème /kɛsk(ə)/ est plus long, ce qui facilite sa réduction phonétique. Dans les autres contextes d'emploi, la réduction de /ɛsk(ə)/ à /ɛs/ est certes moins fréquente (conformément à la distribution du morphème complet *est-ce que*), mais néanmoins possible, comme le prouvent les exemples et les résultats de notre enquête. La seule restriction concerne apparemment les questions totales, où nous n'avons rencontré aucune attestation du morphème apocopé /ɛs/ et que les interviewés rejettent de manière unanime.

Le morphème /ɛs/ que nous venons d'étudier est certes marginal et va sans doute le rester: l'analogie avec les formes sujet (*qu'est-ce qui*), où l'apocope est bloquée; la pression de la forme écrite, où les différents éléments du syntagme retrouvent leur autonomie et leur justification, ainsi que la pression

normative de l'institution scolaire, proscrivant de telles formes incomplètes, sont de nature à contrecarrer la diffusion de /ɛs/. Il n'en reste pas moins que cette forme, qui résiste depuis un siècle au moins et qui, dans sa marginalité, continuera d'exister, constitue un indice fiable du figement du dispositif clivé interrogatif et de son changement de classe: le dispositif syntaxique enchâssant la proposition questionnée est devenu un morphème syntaxiquement opaque, qui ne fonctionne plus comme cliveur et dont les éléments peuvent tomber sans entraîner de conséquences grammaticales, syntaxiques ou prosodiques.

Comme beaucoup de faits linguistiques, l'apocope de *est-ce que* est réservée à l'usage oral, sans qu'il y ait de connotations sociolinguistiques attachées à son usage: le morphème /ɛs/ ponctue en effet la production de locuteurs appartenant à toutes les classes sociales, et parmi les interviewés ayant affirmé utiliser cette forme se trouvent d'ailleurs un certain nombre d'ingénieurs, d'avocats et de professeurs universitaires.

Ce dernier degré de grammaticalisation, comportant la chute d'éléments inanalysables, ne date pas d'hier, comme en témoignent les relevés de l'ALF, l'étude de Foulet, ainsi que certains auteurs du début du XX^e siècle (R. Benjamin, F. Carco, par exemple, cités par Grevisse); toutefois ces relevés, à la différence de l'invariabilité du verbe, par exemple, n'ont jamais été reliés au processus de changement linguistique aboutissant à la formation par fusion d'un morphème interrogatif spécifique (*est-ce que*), que la langue française ne possédait pas auparavant. Par ailleurs, la description d'un micro-système extrêmement compliqué, comme le système interrogatif, associé au souci régularisateur des grammairiens, a sans doute contribué à faire en sorte que ces formes marginales de questionnement aient toujours été écartées comme de simples lapsus sans rapport avec le système en tant que tel.

Or, nous avons démontré qu'à l'inverse, ces formes manifestent l'opacité syntaxique et sémantique d'*est-ce que* de manière bien plus significative que la co-occurrence d'un clivage et de *est-ce que* dans une proposition interrogative. Le fait que ce deuxième argument est cité par beaucoup de grammairiens, tandis que l'autre ne l'est pratiquement pas nous amène à une dernière réflexion, de type épistémologique concernant la valeur heuristique des "fautes" qui, loin d'être les déchets de la langue ou l'apanage exclusif des parloirs populaires, constituent des balises importantes pour la description du système, dont elles éclairent les défaillances, et encore plus pour l'étude des changements linguistiques en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- Asher, R. E., J. M. Y. Simpson (eds, 1994), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford – New York – Seoul – Tokyo, Pergamon.
- Bilger, M., K. van den Eynde, F. Gadet (dir., 1998), *Analyses linguistiques et approches de l'oral*. Recueil d'études offertes en hommage à Claire Blanche-Benveniste, Louvain – Paris, Peeters (Orbis Supplementa).
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS.
- Casagrande, J., B. Saciuk (eds, 1972), *Generative Studies in Romance Languages*, Rowley, Mass., Newbury House.
- Delais-Roussarie, E., A. Rialland, J. Doetjes, J. M. Marandin (2002), "The prosody of Post-focus sequences in French", *Actes de la conférence Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, France, 11-13 Avril 2002, <http://www.lpl.univ-aix.fr/sp2002/pdf/delais-rialland-et-al.pdf>.
- Doetjes, J., E. Delais-Roussarie, P. Sleeman (2002), "The prosody of left detached constituents in French", *Actes de la conférence Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, France, 11-13 Avril 2002, <http://www.lpl.univ-aix.fr/sp2002/pdf/doetjes-et-al.pdf>.
- Edmont, E., J. Gillieron (1902-1915), *Atlas linguistique de la France*, Paris, H. Champion.
- Foulet, L. (1921), "Comment ont évolué les formes de l'interrogation", *Romania* XLVII, 186-187: 243-348.
- Grevisse M. (1993), *Le bon Usage*, treizième édition refondue par André Goosse, Paris . Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Guimier, C. (dir., 1999), *La thématization dans les langues – Actes du colloque de Caen*, 9-11 octobre 1997, Bern, Peter Lang (Sciences pour la communication).
- Laurendeau, P. (1999), "Thématisation et stabilisation notionnelle en co-énonciation parlée", in Guimier, C. (dir., 1999): 421-38.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Melis, L., P. Desmet (1998), "La grammaticalisation: réflexions sur la spécificité de la notion", *Travaux de linguistique* 36: 13-26.
- Obenauer, H. G. (1976), "Syntaxe et interprétation: *que* interrogatif", *Le français moderne* 45: 305-41.
- Post, B. (2002), "French tonal Structures", *Actes de la conférence Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, France, 11-13 Avril 2002, <http://www.lpl.univ-aix.fr/sp2002/pdf/post.pdf>.
- Rialland, A., J. Doetjes, G. Rebuschi (2002), "What is focused in *C'est XP qui/que* cleft sentences in French?", *Actes de la conférence Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, France, 11-13 Avril 2002, <http://www.lpl.univ-aix.fr/sp2002/pdf/rialland-doetjes-rebuschi.pdf>.
- Rossi, M. (1999), *L'intonation: le système du français: description et modélisation*, Paris – Gap, Ophrys.
- Traugott, E. C., B. Heine (eds, 1991), *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, Benjamins.

- Traugott, E. C. (1994), "Grammaticalization and Lexicalization", in Asher, R. E., J. M. Y. Simpson (eds, 1994), vol. 3: 1481-6.
- Tuaille, G. (1975), "Analyse syntaxique d'une carte linguistique: ALF 25: "où vas-tu?"", *Revue de linguistique romane* t.39, n°s 153-4: 79-96.
- Van Den Eynde, K., P. Mertens, P. Swiggers (1998), "Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe. Vers un modèle intégrationniste de l'écrit et de l'oral", in Bilger, M., K. van den Eynde, F. Gadet (dir., 1998): 33-57.

Textes littéraires

- Izzo, J.-C. (1996), *Chourmo*, Paris, Gallimard.
- Izzo, J.-C. (1998a), *Soléa*, Paris, Gallimard.
- Izzo, J.-C. (1998b), *Vivre fatigue*, Paris, EJM Librio.